



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

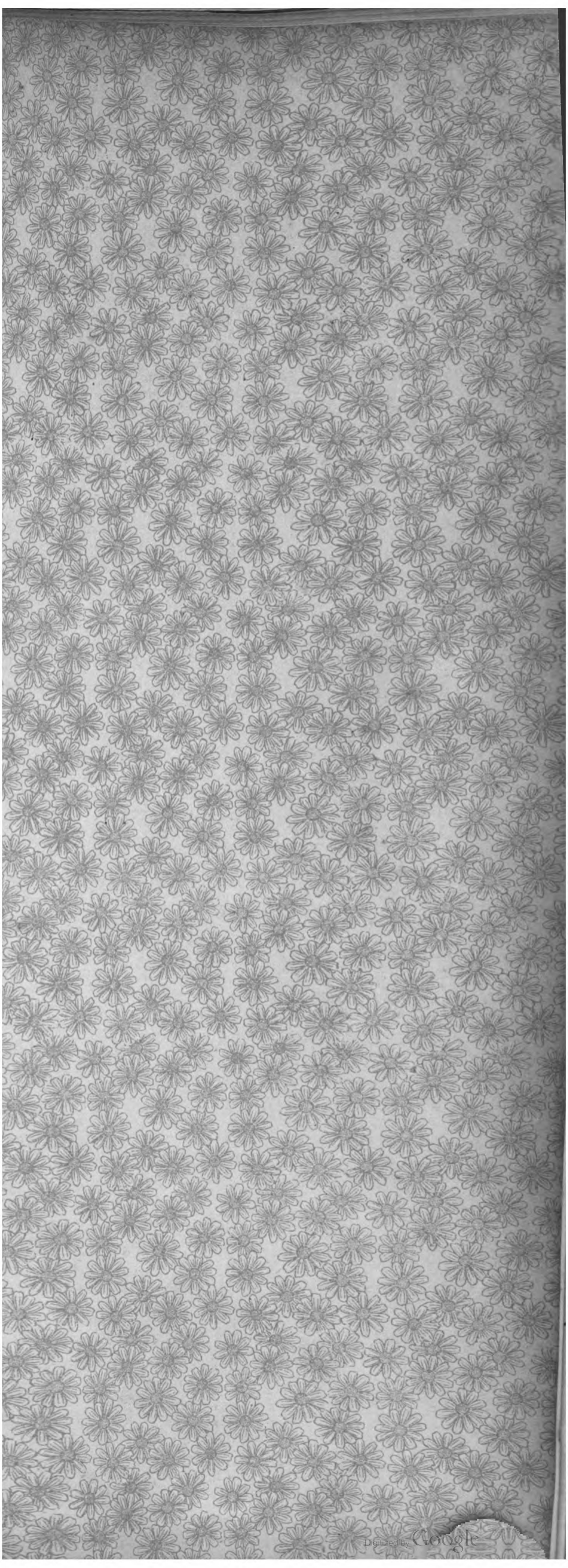
Nous vous demandons également de:

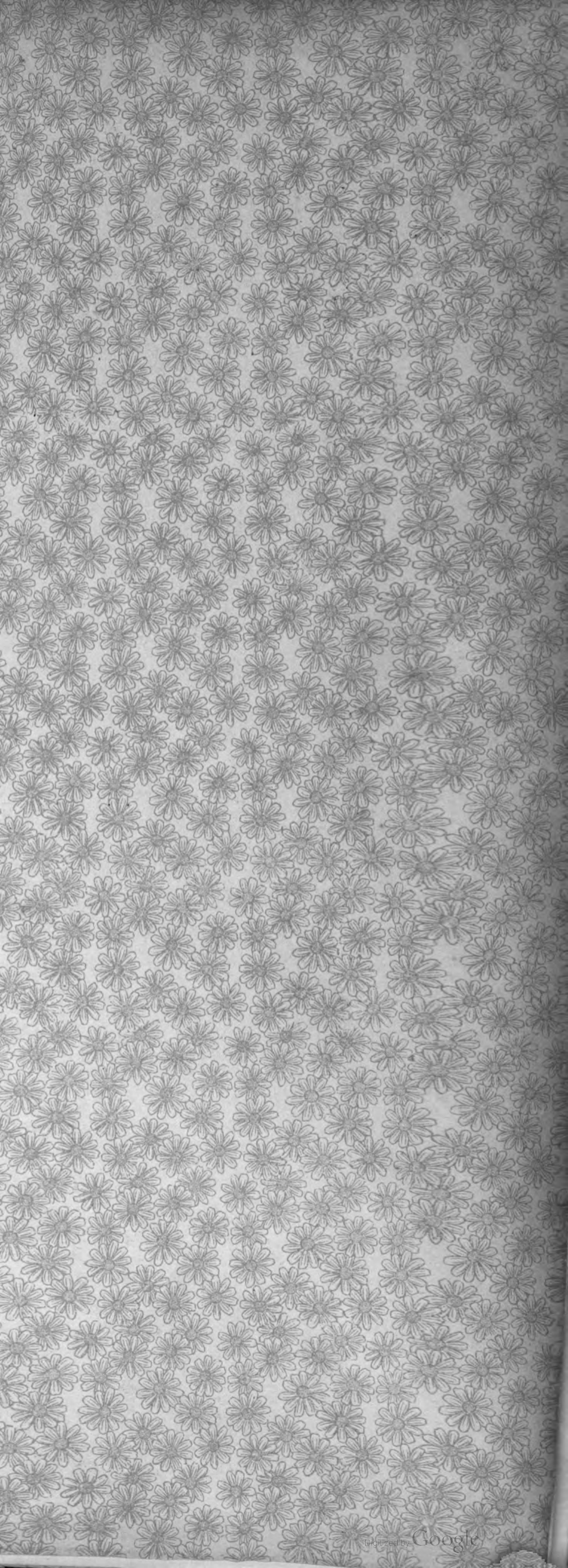
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

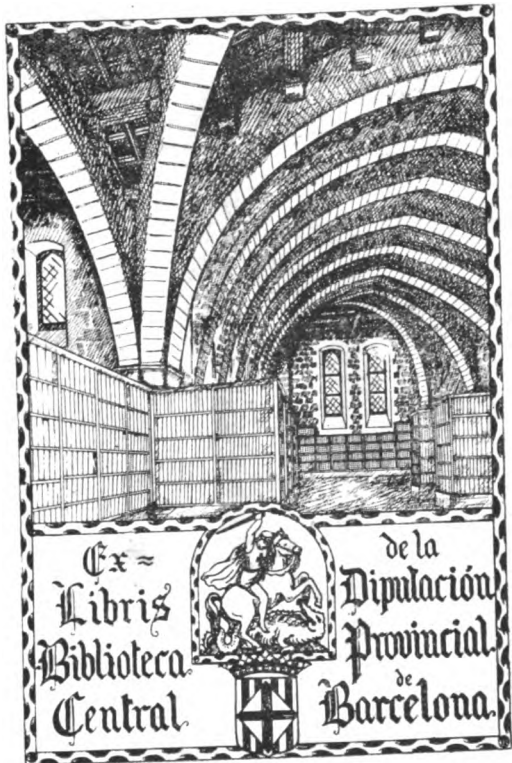
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









Ex Libris
Biblioteca
Central



de la
Diputación
Provincial
de
Barcelona

J. M. Barriquer - 1910

ÉRAIRES

RAT

CAZE

CINE

LES
TERTRES FUNÉRAIRES
D'AVEZAC-PRAT

(HAUTES-PYRÉNÉES)

PAR

ED. PIETTE ET J. SACAZE

Album par J. PILLOY



PARIS

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN,

—
1899

PARAITRONT PROCHAINEMENT :

L'ART PENDANT L'AGE DU RENNE

PAR ED. PIETTE

Ouvrage accompagné de cent Planches in-4^o jésus en chromolithographie, gravées par J. PILLOY. Cet ouvrage est actuellement sous presse.

LES PYRÉNÉES PENDANT L'AGE DU RENNE

Ouvrage du même auteur, avec de nombreuses Planches in-4^o jésus en chromolithographie, gravées par J. PILLOY pour les objets d'art, A. DE MORTILLET pour les silex et FORMANT pour les ossements.

AVERTISSEMENT

Mon ami regretté Julien Sacaze et moi, nous avons exploré ensemble le cimetière protosidérique d'Avezac-Prat. Ensemble nous en avons fouillé les tumulus, nous en avons extrait les antiquités; ensemble nous devons publier le résultat de nos investigations. Il fut convenu que j'écrirais d'abord un article qui serait inséré dans les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, accompagné de quelques planches. M. Sacaze rédigerait ensuite, avec nos notes collectives, un Mémoire plus complet, suivi d'un Album.

J'ai fait paraître en décembre 1879 dans les *Matériaux* l'article que je devais écrire. M. Pilloy a consenti à faire l'Album. Il a exécuté, avec son talent habituel, trente magnifiques planches in-4° en chromolithographie. Mais Julien Sacaze s'était, sur ces entrefaites, adonné presque exclusivement à l'épigraphie, science qu'il possédait à fond. Ses publications étaient justement appréciées. Il différa la rédaction du Mémoire. La mort le surprit avant qu'il l'ait écrit et termina prématurément une carrière scientifique bien remplie, mais trop courte.

Il m'appartient maintenant de faire paraître, sous nos noms réunis, un ouvrage né d'observations faites en commun. J'aurais dû écrire un nouveau Mémoire. Mon temps est absorbé par l'étude de l'ère quaternaire ancienne. L'article déjà paru est suffisant pour donner une connaissance exacte des tumulus fouillés. Je le réédite donc en tête de l'Album.

Ed. PIETTE.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE CH. POETTE, RUE CROIX-BELLE-PORTE, 21.

ÉDOUARD PIETTE ET JULIEN SCAZE

LES TERTRES FUNÉRAIRES D'AVEZAC-PRAT

Après avoir coulé du sud au nord, depuis les cimes élevées qui forment le centre de la chaîne des Pyrénées jusqu'aux montagnes plus petites qui leur servent de contrefort, la Neste rencontre le plateau de Lannemezan qui la force à se détourner vers l'est, pour cotoyer le pied des hautes collines jusqu'à sa rencontre avec la Garonne, près de Montréjau. Ce vaste plateau, à peine entamé par la culture, est couvert de fougères et d'herbes sauvages qui le font ressembler à une steppe. Cà et là on y voit de petites éminences artificielles dans lesquelles ont été déposées, avec quelques débris d'armes et d'ornements en métal à demi-fondu, des urnes contenant de la cendre et des ossements calcinés, seuls vestiges que nous aient laissés des générations depuis longtemps évanouies. Les archéologues donnent à ces éminences le nom de *tumulus*. Il en existe deux groupes principaux : l'un entièrement situé sur le territoire d'Avezac, l'autre au quartier de *Lestaque*, sur les territoires contigus d'Avezac, de Capvern, de Tilhouse, à droite et à gauche du chemin de grande communication de Loures à Capvern. Nous avons acquis le droit de fouille dans ces deux groupes, et nous nous proposons de faire connaître ici le résultat de nos recherches dans le premier (1).

(1) Nous avons observé les restes de quelques tumulus qui s'élevaient dans les champs, sur le territoire de Labarthe-de-Neste, non loin de la route de cette commune à Capvern. Nous avons visité un autre groupe à Prat, section d'Avezac, au quartier de *Sours* ; mais ils sont très petits et presque tous ont été fouillés. Il y en a aussi dans le territoire de la Bastide, au quartier des *Ribarouy*. Enfin, nous mentionnerons au fond de la vallée de la Neste, sur le bord de la rivière et près de la route, à 300 mètres environ au-dessus des bains de Cadéac, au lieu dit le *camp bataillé*, un grand tumulus sur lequel est plantée une croix de bois.

Les tumulus d'Avezac sont au nombre de cinquante. Placés sur le faite d'une colline qui s'étend de l'est à l'ouest et se bifurque, en jetant vers le nord-ouest un petit rameau, ils sont signalés au levant par un menhir appelé *Peyre salazou* (Pl. I de l'Album). On en compte quarante-quatre sur la colline principale et six sur son rameau. Leur diamètre, qui varie de 3 à 30 mètres, est en moyenne de 12 mètres. Leur hauteur, qui n'est parfois que de 12 centimètres et qui d'autres fois dépasse 2 mètres, est en moyenne de 66 centimètres. Chacun d'eux est entouré d'un cromlech ou cercle de pierres placées sur ses pentes, à quelques centimètres au-dessus du sol. Les pierres sont brutes, presque contiguës et généralement plantées debout. Quelques enceintes sont recouvertes d'une mince couche de terre.

Les tumulus qui s'élèvent sur la crête de la colline principale sont, comme nous l'avons dit, au nombre de quarante-quatre: vingt-sept alignés de l'est à l'ouest, suivant une droite qui aboutit à la *Peyre salazou*; les dix-sept autres groupés irrégulièrement des deux côtés de cette ligne. Tous ceux que nous avons fouillés nous ont paru dater des premiers temps de l'âge du fer. Mais ceux qui se dressent en un alignement régulier sur la colline et la ramification, ont un cachet d'antiquité plus accentué que les autres: les inhumations y ont été moins nombreuses; ils renferment plus de bronze et moins de fer; l'urne cinéraire y est parfois signalée par une pierre; enfin, les objets que l'on y trouve ont une forme plus archaïque que ceux des autres tertres funéraires; ainsi, c'est dans les tumulus alignés que nous avons recueilli le torque à plaques circulaires de bronze et l'épée à courte poignée que nous avons fait figurer dans l'Album qui accompagne cette étude (Pl. III, fig. 9 et 10). Nous pensons donc que les tertres alignés ont été les premiers élevés, et que c'est seulement dans la suite des temps que ceux qui sont irrégulièrement groupés dans le voisinage du menhir sont venus s'y ajouter. Ce n'est pas qu'il y ait, dans ce cimetière, les vestiges de deux civilisations différentes. Nous y voyons une civilisation unique dont la durée de quelques siècles a cependant été suffisante pour que des modifications sensibles se soient produites dans les mœurs et dans l'industrie des occupants.

Les tumulus d'Avezac sont presque tous formés d'un simple amas de terre. Quelques-uns cependant, qui font partie des alignements, présentent des particularités de structure qui méritent d'être décrites et contribuent à leur donner un cachet d'antiquité remarquable.

Le tumulus qui forme à l'est l'extrémité de l'alignement principal renferme, à 1 mètre 28 centimètres de profondeur, un pavé composé de gros cailloux arrondis dont certains ont 50 centimètres de longueur, 40 d'épaisseur et 30 de largeur. Ce pavé n'a pas moins de 60 centimètres d'épaisseur. Au-dessous nous n'avons rien trouvé. Au-dessus nous avons recueilli des urnes et, avec elles, des bijoux de bronze ou de fer et des armes de fer,

parmi lesquelles était l'épée à courte poignée dont nous venons de parler. Dans l'intérieur du pavé, nous avons remarqué, du côté nord, une mince zone de charbons et de cendre avec quelques ossements calcinés.

Un petit tumulus dépendant du même alignement, le cinquième à partir du menhir, présente une disposition qui rappelle celle des tertres funéraires élevés sur les landes d'Ossun, de Bartrès, de Pontacq et de Ger. Au lieu d'un cercle de pierres extérieur, il possède à l'intérieur une sorte de muraille ou pavé formant une bande circulaire, large de 1 mètre 40 centimètres, composée de pierres semblables à celles dont on fait les fours dans le pays. Nous n'avons trouvé dans ce tumulus que du charbon, des débris de poterie et une amulette de pierre schisteuse taillée en rond, ayant un trou au centre (Pl. XIV, fig. 6).

A l'extrémité du petit mamelon qui se détache de la colline, et qui porte le nom de *trétzè puyos*, les treize monticules (de *puya*, monter), nous avons découvert un autre cromlech interne dans un tumulus qui fait partie d'un groupe de trois tertres enserrés ensemble dans une enceinte extérieure formée par 172 grosses pierres placées debout, dont quelques-unes dépassent le sol de 65 centimètres. Cette enceinte a 34 mètres 75 centimètres de diamètre. Un alignement de pierres contiguës ou très rapprochées les unes des autres, enfouies complètement dans la terre à une petite profondeur, divise cette grande enceinte en deux parties et aboutit, au nord, au cromlech interne qui est inscrit dans le cromlech externe et tangent à la circonférence de ce dernier. Le cromlech interne est formé de deux lits de pierre roulées, de grosseur uniforme, contiguës, posées en recouvrement les unes sur les autres. Il est probable qu'il contenait la dépouille de l'un des puissants de ce pays ; mais nous n'y avons rien trouvé. Il avait été fouillé autrefois par un chercheur de trésors qui en avait inutilement détruit les richesses archéologiques. Les petits tertres qui subsistent encore dans l'intérieur de la grande enceinte ne nous ont donné que des débris de poterie et divers objets en fer.

Quelques tumulus ont, à leur centre, une pierre de la grosseur d'une petite borne. D'autres, uniquement formés de terre, portent la trace d'un fossé circulaire, creusé dans leurs pentes et concentrique à leur cromlech extérieur ; tels sont les troisième et quatrième, à partir du menhir, dans l'alignement principal. L'usage des fossés entourant la tombe d'un chef s'est conservé pendant presque toute l'époque gauloise. Dans la Marne et dans l'Aisne, les sépultures qui contiennent un char enterré avec le défunt, sont ordinairement entourées d'un fossé (1).

Après avoir fouillé quelques tumulus, nous avons pu nous rendre compte d'une partie

(1) Il convient d'ajouter qu'au temps de César les Gaulois ne se servaient plus de chars de guerre ; l'usage n'en existait plus que dans la Grande-Bretagne.

des rites funéraires en usage à l'époque où l'on a formé la nécropole d'Avezac. Lorsqu'une personne de qualité ou un chef de famille mourait, on commençait par élever un tumulus. C'est le plus souvent une simple butte de terre. On laissait au sommet une plateforme sur laquelle était dressé le bûcher. On y transportait le mort paré de ses bijoux et muni de ses armes; après quoi, on mettait le feu; puis, quand tout était consumé, on recueillait les débris des os calcinés et les cendres du mort et l'on déposait le tout dans une urne, avec les bijoux qui n'avaient pas été entièrement fondus. L'urne était recouverte d'un autre vase, et l'on enlaçait autour d'elle les armes tordues par le feu et non encore refroidies. On peut voir, sur l'une des planches qui accompagnent cette notice, une urne ainsi entourée des armes du défunt (Pl. II). La lance a été enroulée sur elle-même et ressemble à une crosse d'évêque; l'épée a été également enroulée, et une arme de jet fait le tour de l'urne. Lorsque la cendre et les restes de ce qui avait appartenu au défunt avaient été ainsi rassemblés, on plaçait l'urne sur la couche de charbons laissée par le bûcher, ou on l'enterrait à côté; puis on apportait de nouveau de la terre sur le tumulus, et on terminait sa construction.

Nous avons souvent constaté, dans les tumulus qui n'ont pas été trop bouleversés par les inhumations postérieures, la trace du bûcher: c'est une couche lenticulaire de cendre et de charbon ayant plusieurs mètres de largeur et quelques centimètres d'épaisseur. On la rencontre à des profondeurs variables (généralement à 1 mètre ou 1 mètre 50 centimètres). Cette couche est encore très visible dans un tertre que l'on a entamé pour faire les talus du chemin de Labarthe aux Baronnie. Elle a 4 centimètres d'épaisseur, 3 mètres 60 centimètres de diamètre, et se trouve à une profondeur de 1 mètre 23 centimètres. Parmi les tumulus que nous avons fouillés, celui où le bûcher a laissé la trace la plus considérable est le troisième du grand alignement à partir du menhir. La couche de cendre et de charbon y est à 1 mètre 40 de profondeur; elle a 5 mètres de diamètre et 6 centimètres d'épaisseur. Nous y avons recueilli des lingots de bronze provenant des bijoux fondus, un gros bouton de bronze (Pl. XIII, fig. 2) et une amulette de pierre triangulaire (Pl. XIV, fig. 7). Les débris d'ossements calcinés y sont en telle quantité, qu'on devait y avoir brûlé en même temps plusieurs cadavres humains, ou un seul cadavre avec des animaux.

Quelques tumulus renferment plusieurs lits de cendre superposés, séparés par une couche de terre, preuve évidente qu'à différentes reprises, des morts y ont été apportés, puis incinérés, et que les hommes qui ont élevé le bûcher pour les derniers, ont respecté la trace du bûcher des premiers, sans doute parce que tous ces morts étaient de la même famille, et que l'on avait encore souvenir de la profondeur à laquelle se trouvait la plateforme d'incinération des plus anciens.

Cet usage de brûler le défunt sur le tertre qui lui était destiné et de faire servir ce

tertre au bûcher et à l'incinération de plusieurs individus apportés en des temps différents, existait dès l'époque du bronze dans le midi de la France, comme on a pu le constater en fouillant les buttes funéraires de Bartrès et d'Ossun (1). Les hommes de l'âge du fer qui ont établi le cimetière d'Avezac ont hérité de cette coutume des générations qui les ont précédés, mais ils ne s'y sont pas toujours conformés. Lorsqu'un tumulus avait déjà reçu plusieurs inhumations, on n'y dressait plus le bûcher; on incinérât le corps ailleurs; on recueillait dans l'urne les os calcinés, les bijoux à demi-fondus et la cendre du mort; on la portait, avec les armes déformées, dans le tumulus, où on l'inhumait, après l'avoir entourée du reste de la cendre mêlée de charbons et des débris d'ossements qu'elle n'avait pu contenir; ensuite on refermait le tumulus. Dans ce cas l'inhumation d'une urne se faisait comme se fait celle d'un cercueil. Les parents en connaissaient la place dans la butte funéraire, et quand l'un d'eux mourait, il arrivait que l'on plaçait, par un soin pieux, son urne à côté de celle de la personne aimée qui l'avait précédé dans la tombe. Combien de fois n'avons nous pas trouvé deux urnes, l'une contenant les cendres d'un homme (2), l'autre celles d'une femme, placées l'une à côté de l'autre, ou même superposées et séparées par quelques centimètres de terre seulement. C'étaient, pensions-nous, celles d'époux qui avaient voulu se réunir dans la mort. Les urnes renfermant les cendres d'un homme étaient, sauf quelques exceptions, grandes et généralement très simples; celles de femmes plus petites et plus ornées; celles du pauvre, le plus souvent unies. La cendre des enfants était placée dans de petits vases à panse arrondie, à col large, droit ou presque droit, qui n'avaient pas toujours un décimètre de hauteur. Nous n'y avons jamais trouvé de fragments d'os. Le feu consumait complètement ces petits corps; il faut le secours de la loupe pour distinguer, dans la cendre, la blanche poussière de leurs ossements. Rien n'est plus touchant que de voir ces petites urnes placées autour de celles de leurs parents et parfois abritées sous le même couvercle. Souvent le vase funéraire qui contient les restes de l'enfant a été enfermé dans celui de la mère, comme si elle avait voulu que cet être fragile, qu'elle avait porté dans son sein, dormit encore au milieu de la cendre maternelle. Nous avons recueilli, non sans émotion, l'une de ces petites urnes dans celle de son père. Ainsi, chaque coup de pioche de nos ouvriers dans ce cimetière, en mettant au jour les vestiges industriels d'un peuple depuis longtemps disparu, faisait en quelque sorte sortir du sol et monter jusqu'à nos cœurs les sentiments qui avaient animé les hommes dont les restes gisaient sous nos pieds. Ce n'était plus seulement des débris de poterie que nous examinions. Le chercheur faisait place à l'homme; une émotion profonde nous remuait, évoquant en nous le plus

(1) Il y a à Bartrès des tumulus de l'âge du bronze et de l'âge du fer. L'âge du fer paraît y avoir succédé immédiatement à l'époque cébénienne.

(2) Nous avons supposé que les urnes accompagnées d'armes renfermaient la cendre d'hommes.

doux, le plus tenace des sentiments humains, l'affection de la famille, avec ses joies, ses tristesses, ses douleurs !

Les urnes étaient enterrées à une profondeur qui atteignait rarement 1 mètre 50 centimètres et qui variait le plus souvent entre 0^m 20 et 0^m 70. Nous n'en avons jamais vu plus de trois superposées. Certains tumulus n'en renfermaient qu'une seule. D'autres en contenaient jusqu'à cinquante. Chacun de ceux-ci était sans doute une sépulture de famille ou le champ de repos de tous les clients d'un même chef. Quand un tertre ne renferme qu'une seule urne, ce qui est rare, elle est ordinairement placée à quelques centimètres au sud-est du centre. Dans ceux où l'on en trouve plusieurs, elles sont plus nombreuses sur le côté de la butte qui regarde le sud-est que sur les autres côtés. Elles sont généralement revêtues d'une couleur noire. Quelques-unes sont grises ; d'autres, en plus petit nombre, rougeâtres. Le noir paraît avoir été adopté, dans la région pyrénéenne, comme couleur de deuil, pour les vases funéraires, dès l'époque néolithique. Ceux des allées couvertes de Bartrès et de Ger sont ordinairement enduits de noir.

Parmi les urnes d'Avezac, les plus élégantes ont peut-être été faites pour recevoir la cendre des morts (Pl. XVI, fig. 3). Les autres, en bien plus grand nombre, semblent avoir été empruntées à la vaisselle usuelle. Les pauvres prenaient un vase quelconque dans la maison du défunt pour y mettre sa poussière. Ils ne le teignaient même pas toujours, ou du moins, s'ils le teignaient, la couleur employée a rarement laissé une trace.

Les urnes sont de formes très variées : elles se composent ordinairement d'une panse arrondie et d'un col plus étroit que la saillie de la panse (Pl. XVII, fig. 1 et 3). Il en est qui manquent de col et dont l'ouverture est en retrait, sans être surélevée (Pl. XXIII, fig. 3) ; d'autres ont un pied comme les vases d'ornement (Pl. XXIII, fig. 5) ; d'autres, munies d'une anse, ressemblent à une tasse (Pl. XVIII, fig. 3) ; quelques-unes pourraient passer pour des pots à fleurs (Pl. XXVI, fig. 5).

Les vases qui servaient de couvercles aux urnes étaient des écuelles profondes (Pl. XVIII, fig. 6), parmi lesquelles on en voit qui ressemblent à des bols (Pl. XVIII, fig. 2) et à des saladiers, quoiqu'elles manquent parfois de pied (Pl. XXIII, fig. 1). Ces écuelles ont souvent une petite anse percée d'un trou qui permettait de les suspendre (Pl. XXIV, fig. 5). Elles n'avaient pas le privilège exclusif de recouvrir les urnes funéraires ; elles étaient quelquefois remplacées par une pierre schisteuse (Pl. XXVIII, fig. 4) ou par un simple tesson.

Toutes ces poteries ont été faites à la main. Elles sont mal cuites et, partant, très fragiles. La pâte en est noirâtre ou rougeâtre, avec des points blancs ; quelquefois elle est grise ou rouge et d'un grain plus fin. L'ouvrier les façonnait en trois parties qui se séparent assez facilement l'une de l'autre, surtout quand elles ont subi les secousses répétées d'un

transport par chemin de fer : la base avec la partie inférieure de la panse, le haut de la panse et le col. Les ornements consistent en sillons tracés autour du vase (Pl. XVII, fig. 3), impressions de doigts, mamelons larges (Pl. XXI, fig. 5), lignes obliques descendant jusqu'à la base, ou encore segments de sillons parallèles irrégulièrement distribués dans des triangles et des quadrilatères (Pl. XIX, fig. 7). Les urnes cinéraires n'ont jamais cette multitude de petits pieds, ni ces quatre petites anses ou mamelons percés d'un trou pouvant recevoir une fine corde, qui ornent les vases funéraires des allées couvertes de Ger et de Bartrès.

Les armes recueillies dans les tumulus d'Avezac sont des épées, des couteaux, des lances, des javelots. Toutes sont de fer. Les épées sont à antennes; elles ressemblent à celles de l'âge du bronze. Elles sont à double tranchant, consolidées par une côte qui en suit le milieu dans toute la longueur. La poignée, qui emboîte la partie inférieure de la lame, se termine postérieurement par deux boutons. Le fer de la partie destinée à recevoir la main est aplati; il était muni d'un revêtement de bois, de cuir ou d'os qui manque maintenant. La longueur de ces épées varie de 46 à 65 centimètres : la largeur de la lame, à la base, est de 3 centimètres et demi à 4 centimètres. Les hommes de ce temps remédiaient à la flexibilité que laissait à ces armes la mauvaise trempe du métal, en les faisant larges et courtes, et en les fortifiant par une côte médiane. Peut-être aussi la rareté du fer fut-elle d'abord l'une des raisons des petites dimensions de ces armes; plus tard, en effet, on les fit plus longues sans savoir beaucoup mieux les tremper.

Nous n'avons recueilli que deux épées entières, l'une dans le premier tumulus du grand alignement (Pl. III, fig. 9 et 10), l'autre dans le septième des tertres groupés irrégulièrement dans le voisinage de la *Peyre salazou* (Pl. IV, fig. 1). La poignée de la première a 11 centimètres et demi de longueur, avec l'emboîtement de la lame : mais la place pour mettre la main n'a que 6 centimètres de hauteur. Nos mains européennes actuelles n'y sauraient tenir. La seconde épée a une poignée dont la longueur est de 16 centimètres et demi. La place pour mettre la main a 9 centimètres. Nos soldats auraient pu s'en servir. Il semble donc que depuis l'époque où les tumulus alignés ont été élevés, jusqu'à celle où l'on a enterré les urnes dans les tertres irrégulièrement groupés, il se soit écoulé assez de temps pour que la race envahissante se soit mêlée aux vaincus et croisée avec eux. Une autre circonstance doit faire penser que l'épée à courte poignée du premier tumulus est la plus ancienne : elle avait un fourreau de métal; celle des tumulus non alignés paraît n'en avoir eu qu'un de bois ou de cuir, comme les épées des Rémois et des Suessiones. Peut-être était-il garni de fer sur les bords; car nous avons trouvé, sur l'urne où elle était, une étroite et longue bande de forte tôle repliée sur elle-même, dont les fragments rongés par la rouille, mis bout à bout, avaient ensemble une longueur de 1 mètre 10, c'est-à-dire un peu plus du double de la longueur de la lame, qui est de 52 centimètres. Ainsi, parmi les

tumulus d'Avezac, les premiers semblent avoir été construits pendant l'époque qui a immédiatement suivi l'âge du bronze, et les derniers auraient reçu la dépouille des morts au temps où l'invasion belge, qui s'est arrêtée aux bords de la Loire, a coïncidé avec des changements réalisés dans l'industrie, dans le midi de la Gaule. Il convient d'ajouter que, s'il paraît y avoir eu des épées à fourreau de bois dans les tumulus irrégulièrement groupés d'Avezac, il y a eu en plus grande abondance des épées à fourreau de métal, dont nous avons recueilli de nombreux fragments. Ces fourreaux, comme ceux provenant des tumulus alignés, sont formés d'une gaine de cuivre revêtue d'une gaine de fer, sur laquelle brillent des incrustations de bronze. Ils sont couverts d'ornements en creux consistant en lignes et en cercles concentriques, dont le centre est marqué par un point (Pl. III, fig. 9 et 10, et Pl. V, fig. 1).

Les coutelas sont nombreux et ont une forme très remarquable (Pl. III, fig. 6 et 7). Plus pointus que les couteaux catalans, ils ont comme ceux-ci, le dos échancré à la partie antérieure. La lame est parfois incrustée d'étroites bandes de bronze; le tranchant en est très concave. Peut-être s'en servait-on alternativement pour couper les céréales et pour égorger les animaux. Le manche est de fer; presque toujours cylindrique, ayant quelquefois un revêtement de chaque côté, il se termine postérieurement par un renflement ou par un petit cylindre perpendiculaire à la poignée (Pl. V, fig. 6 et 7). Des anneaux de bronze incrustés, des lignes circulaires et des chevrons en sont les ornements. Un débris de chaînette en fer collé contre le manche de l'un de ces couteaux indique qu'on pouvait les suspendre (Pl. V, fig. 11).

Nous avons trouvé une autre sorte de coutelas dans les petits tumulus de Prat au quartier du *cap de Sours* (Pl. III, fig. 11). La lame est droite avec un dos épais, à facettes, et un tranchant très légèrement convexe. Elle se termine inférieurement par une soie qui pénètre dans le manche.

Les tumulus d'Avezac nous ont fourni des couteaux de plus petite dimension. Les uns sont pointus en forme de tranchet (Pl. IV, fig. 6 et 7), le manche en fer est couvert de chaque côté d'un revêtement retenu par des rivets. La lame triangulaire n'a que 4 ou 5 centimètres de longueur. Ils servaient peut-être d'instruments de chirurgie. Les autres ont la lame large, arrondie en avant et percée d'un trou de suspension (Pl. III, fig. 8 et Pl. IV, fig. 6). Le manche est également en fer avec revêtements; il était aussi quelquefois muni d'un trou de suspension vers l'extrémité postérieure. C'était probablement le couteau usuel, on pouvait le laisser sans danger dans la main des enfants.

Les lances étaient de véritables épées terminées postérieurement par une douille destinée à recevoir un manche de bois (Pl. III, fig. 2). Nous en avons recueilli une dont le fer, depuis la pointe jusqu'à l'ouverture de la douille, a 60 centimètres. La lame seule a

49 centimètres de longueur sur 3 de largeur à la base: elle est renforcée au milieu par une grosse côte qui se prolonge jusqu'à la pointe et qui a 11 millimètres de largeur moyenne. La base de cette lame, à l'endroit où elle se relie à la douille, n'est ni prolongée en barbelures, ni courbée comme la partie postérieure d'une feuille de saule: elle est coupée perpendiculairement à la côte de renforcement. La douille, qui a 2 centimètres et demi de diamètre, à l'ouverture, indique l'épaisseur de la hampe qu'elle recevait.

Nous avons recueilli une autre pointe de fer que la largeur de la douille nous paraît devoir faire classer parmi les piques, quoique sa forme, qui est celle de certaines flèches gauloises, la rapproche des armes de jet (Pl. III, fig. 3). C'est une tige conique, à six pans, ayant 29 centimètres de longueur, terminée antérieurement par une pointe, évidée postérieurement pour recevoir une hampe. L'ouverture de la douille a un peu moins de 3 centimètres; celle des javelots ordinaires n'a guère plus de 2 centimètres. La grosseur de la hampe qu'elle devait recevoir dépasse donc celle des armes de trait ordinaires.

Les javelots ont, comme ceux que l'on rencontre dans toute la Gaule, une lame en forme de feuille de saule, renforcée par une côte médiane qui n'est que la continuation du relief de la douille (Pl. III, fig. 1). Des incrustations de bronze, en forme d'anneaux, dans le fer de quelques-unes de ces armes, révèlent le goût qu'avaient pour le brillant les populations qui ont élevé ces tumulus.

Nous avons trouvé, enroulée autour d'une urne, une autre arme de trait fort remarquable: *le gesum* (Pl. III, fig. 4 et 5). C'est une tige de fer ayant 1 mètre 82 centimètres de longueur, et au milieu de laquelle est une poignée. La tige, hexagonale antérieurement, quadrangulaire postérieurement, se termine en avant par une pointe de lance barbelée, de 9 centimètres de longueur sur 2 et demi de largeur maxima. A 2 centimètres et demi en arrière des deux barbelures, sont deux autres barbelures très petites destinées à déchirer la plaie, ou à empêcher le trait de sortir du bouclier qu'elle aurait percé et à découvrir ainsi l'adversaire. Lorsque l'on tient cette arme par la poignée, elle est parfaitement en équilibre et le guerrier, en abordant son ennemi, pouvait la brandir et la lancer contre lui. Mais il était alors impossible de se battre en masse compacte, car en ramenant le bras pour la lancer, on aurait pu blesser, avec le fer de la tige, le combattant placé derrière soi. La place pour mettre la main a 9 centimètres de longueur (autant que l'épée à fourreau de bois dont nous avons parlé). Enroulée autour de la même urne, elle appartenait, sans doute, au même guerrier. L'un de nous a remarqué, dans la collection de M. Morel, quelques fragments d'une tige en fer que le propriétaire considère comme des débris de lance, provenant de la sépulture d'un guerrier enterré sur son char dans un cimetière de la Marne. Ces fragments pourraient appartenir à une arme semblable à celle que nous venons de décrire.

Les bijoux trouvés dans les tumulus d'Avezac sont en bronze, en fer, ou en fer et bronze. Ce sont des diadèmes, des appliques, des torques, des bracelets, des boutons et des fibules. Les diadèmes sont formés d'une bande de bronze circulaire plus large en avant qu'en arrière, avec fermoir en fer (Pl. VII, fig. 2, 7 et 8). Les ornements sont des rangées de petits triangles et des cercles concentriques ayant un point central. Le plus complet de ceux que nous ayons recueillis provient des tumulus irrégulièrement groupés (Pl. VII, fig. 2). Nous en avons trouvé quelques fragments dans les tertres du grand alignement. Tous accompagnaient des urnes ornementées et sans armes; ils étaient dans l'intérieur ou autour du col, avec des torques et des bracelets fort grêles, d'un petit diamètre. Ces diverses circonstances nous ont fait penser que les diadèmes étaient des parures de femme. Mais comme les généralisations basées sur des faits peu nombreux peuvent être démenties par la découverte de faits nouveaux, nous présentons cette déduction, non comme une vérité, mais comme une probabilité sur laquelle nous appelons la critique des chercheurs; il en est ainsi de plusieurs autres explications que nous avons cru devoir proposer, en étudiant le cimetière d'Avezac.

Les appliques sont des plaques de bronze découpées, présentant quelques trous au moyen desquels elles ont pu être attachées à du cuir, à des étoffes, à du bois. Elles ont pu notamment orner des ceintures. Telles sont celles que nous représentons dans la Planche VII, fig. 4, 10 et 11. Les fragments figurés sous les numéros 3 et 12 ne sont peut-être aussi que des appliques, quoique on puisse les regarder comme des peignes. La fragilité des bronzes qui ont subi l'action du feu est telle, que la plupart des objets de ce genre que nous avons voulu recueillir sont tombés en poussière quand nous avons essayé de les dégager de la terre qui les recouvrait. Les ornements sont des cercles concentriques; sur le fragment n° 3 les cercles sont entourés de rayons. Cette ornementation que l'on voit apparaître dès l'âge du renne et qui devient de plus en plus fréquente sur les bijoux néolithiques, sur ceux de l'âge du bronze et de l'époque gauloise, constitue un insigne religieux auquel les cromlechs eux-mêmes ont emprunté leur forme. Les peuples de ces différents âges le multipliaient sur tous les objets comme on le fait de nos jours pour l'image de la croix. Dans l'Inde contemporaine, le cercle avec un point au milieu s'appelle *méhadéo*. Il représente la puissance fécondante, de même que les menhirs. Dans l'Égypte des Pharaons, il symbolisait *Ammon-ra* considéré comme Dieu solaire. En retrouvant au commencement de l'époque du fer ce cercle pointé, entouré de rayons, déjà signalé dans les cavernes dès la période glyptique, on ne peut s'empêcher de penser qu'il a été la représentation primitive du Dieu solaire, envisagé surtout comme puissance créatrice et fécondante, et qu'il a gardé cette signification pendant une longue série de siècles. Dans une étude que nous avons publiée sur la montagne d'Espiaup (Luchon), nous avons montré comment les

peuples de l'âge du bronze ont allié, dans le *Callau des Pouriks*, la représentation de la puissance fécondante ou principe masculin avec celle de la puissance productrice ou principe féminin, symbolisée par des fossettes arrondies appelées dans l'Inde fossettes *loni*.

Les torquès, de fer ou de bronze, sont ordinairement terminés par des boutons juxtaposés. Nous n'en avons trouvé aucun qui se terminât avec une agrafe. Les torquès de fer ont leurs ornements rongés par la rouille; les boutons qui les terminent sont fort gros (Pl. VI, fig. 7). Les grands torquès de bronze ont généralement aussi de gros boutons (Pl. VIII et IX). Ils sont massifs et lourds. Quelques-uns ont 2 centimètres de diamètre; ils s'amincissent dans le voisinage des boutons. Les ornements sont des lignes transversales et des cannelures longitudinales (Pl. VIII, fig. 2 et 3). Sur les disques qui les terminent sont gravés des triangles et des cercles pointés (Pl. IX, fig. 1, 1^a, 1^b). Les petits torquès sont très fragiles. Il est rare qu'on puisse les extraire de la terre sans qu'ils tombent en poussière. Leurs disques sont minces. Nous en possédons un complet, entièrement lisse, terminé par deux petits boutons.

Les torquès les plus remarquables que nous ayons recueillis à Avezac sont assurément ceux qui se trouvaient dans le neuvième tumulus du grand alignement. Là, sous une pierre indicatrice, placée au centre du cromlech, à une profondeur de 62 centimètres dans le sol, était un lit de cendres et de charbon ayant 4 centimètres d'épaisseur. A 60 centimètres du centre, vers le sud-est, nous avons trouvé une urne, et dans la couche de cendre, au milieu de débris d'ossements carbonisés, une grande quantité de fragments de bronze tellement oxydés qu'au moindre contact ils tombaient en poussière, et qu'on pouvait ramasser cette poussière à pleines mains. Nous sommes parvenus à en retirer quelques fragments que nous avons fait dessiner dans la Planche VII, fig. 1, 5, 6, 9. Ce sont les débris de torquès lisses ou en torsade revêtus, de distance en distance, de plaques circulaires de bronze, ayant de 32 à 35 millimètres de diamètre. Sous ces plaques sont deux petites tiges qui les dépassent dans un but ornemental, et de petits anneaux destinés sans doute à recevoir des pendeloques. Cette parure devait produire beaucoup d'effet. Les bracelets en bronze sont minces et si fragiles que nous n'avons pu en recueillir aucun entier. Nous en avons trouvé un en fer formé d'une simple tige cylindrique à bouts juxtaposés, terminés par de petits boutons (Pl. VI, fig. 1). Enfin, nous avons tiré du sol les débris de deux armilles en bronze (Pl. XIII, fig. 1).

Dans le neuvième tumulus du grand alignement, nous avons recueilli quelques petits boutons de bronze consistant en cônes évidés avec de petites tiges à l'intérieur pour les attacher et ressemblant un peu à certains clous de fauteuils (Pl. X, fig. 8).

Dans le troisième tumulus du même alignement, remarquable par son fossé circulaire,

tier; et à sa partie supérieure, l'on
ve parfois un granule de bronze. La
manchon du côté de l'axe, s'amincit
de milieu de l'axe et forme un arc
tingué deux types dans ces fibules,
par l'épingle.

un axe assez court (3 centimètres et
ts disques non contigus, de un centi-
épouvues d'anneaux ont un axe garni
ou 7 millimètres de diamètre, ce qui
Cet axe, toujours très long, a parfois
à anneau a un axe de cette sorte

uent d'axe ordinairement. Le ressort,
ui fait le cintre; il se termine par
7, fig. 1 et 5). Cette dernière sorte de
e, se trouvait encore, à Chassemy,
n avons recueilli, à Avezac, aucun
et le bronze n'étaient pas les seuls
uvent vu dans les urnes des torquès
ru être en argent oxidé. Ils tombaient

es trouvés dans les tumulus d'Avezac.
t faire connaitre d'une manière assez
datent évidemment des temps où le
la partie de la colline qui s'étend à
ui font partie du même alignement
ne sont pas différents. Les cromlechs
aux traditions qu'ont léguées à l'âge
s de bronze, le mélange du fer au
rnes qui n'ont jamais ni les anses
rée la partie saillante de la panse
rès, ni les nombreux mamelons de
e l'âge du bronze était passé lorsque

ifférente de celle dont on a exhumé

e, ou du moins comme élevés pendant

t pas seulement une nécropole de la
eaux de la race envahissante. Ils ne
dents, comme ceux d'une race vaincue
à l'apparition du fer dans notre pays,
une des plus belles expressions de la
descendants.

nous avons trouvé, au milieu de la couche de cendre produite par le bûcher, une autre sorte de bouton de bronze (Pl. XIII, fig. 2 et 2^a) : c'est un gros disque presque hémisphérique, assez semblable à un timbre de pendule, dans l'intérieur duquel se croisent deux tiges qui devaient servir pour l'attacher au vêtement.

Il nous reste à parler des fibules. Elles appartiennent à deux types différents : les fibules à plaque ronde et celles à dessus en arc.

Les fibules à plaque ronde sont composées d'un disque de bronze ou de cuivre, assez semblable à un bouton, orné de cercles concentriques, sous lequel se cachent l'épingle et le ressort. Nous en avons fait dessiner deux sortes : l'une entièrement en bronze n'est qu'une plaque présentant en dessous deux appendices fondus en même temps qu'elle et qui reçoivent un ressort à boudin avec son arc et l'épingle (Pl. X, fig. 2). L'autre n'est en réalité qu'une très petite fibule de fer sur l'arc de laquelle est attaché un mince et large disque de cuivre travaillé au repoussé, orné de cercles concentriques, et par lequel elle est entièrement couverte (Pl. X, fig. 3).

Les fibules à dessus en arc ont, au lieu d'un disque, une tige plus ou moins aplatie qui se courbe en cintre, se creuse en gouttière pour recevoir l'extrémité de l'épingle, puis se relève en crochet et se termine par une boule ou un bouton. Elles sont en fer ou en fer et bronze.

Dans celles qui sont en fer et en bronze, il faut distinguer cinq parties : l'arc, le crochet qui n'est que l'extrémité libre de l'arc, l'épingle, le ressort, et l'axe sur lequel ce dernier s'enroule. C'est l'axe qui caractérise cette sorte de fibule. Il est très grand et perpendiculaire au plan de l'arc ; c'est la partie la plus ornementée du bijou. L'épingle et le ressort sont toujours en fer. L'arc peut être en fer ou en bronze ; mais la forme de la fibule varie légèrement suivant le métal employé.

Quand l'arc est en bronze, il se termine du côté du ressort par un manchon que l'axe traverse. Des lignes longitudinales ou transversales et de petits triangles en font l'ornementation (Pl. X, fig. 11). Le crochet a la forme d'un bouton ou d'un disque à cercles concentriques. Il peut avoir une certaine complication de supports dans un but ornemental (Pl. X, fig. 4). L'axe a 6 ou 7 centimètres de longueur : c'est une tige de fer terminée par deux élégantes boules de bronze (Pl. X, fig. 5, 6 et 10). Le ressort se compose d'un fil arqué qui s'étend entre les deux boules, presse l'extrémité du corps de la fibule et s'enroule en tours contigus et nombreux sur l'axe, dans toute sa longueur.

Les fibules qui ont un arc en fer paraissent moins anciennes que les précédentes. Leur cintre s'élargit à sa partie supérieure, et l'on y voit presque toujours de petites lamelles de bronze incrustées, sur lesquelles sont gravés des chevrons et des lignes obliques (Pl. X, fig. 1). Le crochet est simple. Il se termine par un disque, un bouton, une boule, un cube

ou une massue imitant la forme de la baie de l'églantier; et à sa partie supérieure, l'on remarque l'inévitable cercle, au milieu duquel se trouve parfois un granule de bronze. La tige qui forme le cintre, au lieu de se terminer par un manchon du côté de l'axe, s'amincit et se transforme en un simple fil qui s'enroule sur le milieu de l'axe et forme un arc passant entre le cintre et l'épingle. Nous avons distingué deux types dans ces fibules, suivant qu'elles ont ou non un anneau de fer retenu par l'épingle.

Les premières (Pl. X, fig. 7 et 9) ont généralement un axe assez court (3 centimètres et demi à 5 et demi). Il est orné à ses extrémités de petits disques non contigus, de un centimètre et demi de diamètre. Les fibules à arc en fer dépourvues d'anneaux ont un axe garni de petits disques de bronze contigus, n'ayant que 6 ou 7 millimètres de diamètre, ce qui les fait ressembler à une vis de bronze (Pl. X, fig. 1). Cet axe, toujours très long, a parfois jusqu'à 11 centimètres. Par exception, une fibule à anneau a un axe de cette sorte (Pl. XII, fig. 1).

Les fibules de fer sans mélange de bronze manquent d'axe ordinairement. Le ressort, très grossier, n'est que la continuation de la tige qui fait le cintre; il se termine par l'épingle. La fibule est donc d'une seule pièce (Pl. XIV, fig. 1 et 5). Cette dernière sorte de fibule, assez commune dans les cimetières de la Marne, se trouvait encore, à Chassemy, dans des urnes de l'époque gallo-romaine; nous n'en avons recueilli, à Avezac, aucun spécimen dans les tumulus des alignements. Le fer et le bronze n'étaient pas les seuls métaux employés pour les ornements. Nous avons souvent vu dans les urnes des torquès et des bracelets d'une grande ténuité qui nous ont paru être en argent oxidé. Ils tombaient en poussière dès que nous voulions les saisir.

Nous avons décrit les armes, les bijoux et les vases trouvés dans les tumulus d'Avezac. Malgré l'action destructrice du bûcher, nous avons pu faire connaître d'une manière assez complète la phase industrielle qu'ils représentent. Ils datent évidemment des temps où le fer fut importé en Gaule. Si quelques tumulus, sur la partie de la colline qui s'étend à l'ouest, ne contiennent que du bronze, leurs voisins qui font partie du même alignement renferment du fer, et tout fait supposer que leurs âges ne sont pas différents. Les cromlechs qui les entourent, le menhir qui les signale sont dus aux traditions qu'ont léguées à l'âge du fer les âges précédents. L'absence complète d'armes de bronze, le mélange du fer au bronze dans la confection des bijoux, la forme des urnes qui n'ont jamais ni les anses multiples, ni des anneaux de suspension dont est décorée la partie saillante de la panse des vases néolithiques et cébenniens de Ger et de Bartrès, ni les nombreux mamelons de leur base; le manque constant de cellas, tout prouve que l'âge du bronze était passé lorsque la main des hommes éleva ces tumulus.

La civilisation dont ils sont l'expression est très différente de celle dont on a exhumé

les vestiges des cimetières de la Marne. On enterrait ordinairement les corps sans les brûler dans ces cimetières. Le vase typique que l'on y trouve a la partie proéminente de la panse anguleuse, le col droit, des grecques et des chevrons pour ornements. Le vase typique de nos tumulus a la panse arrondie; les ornements sont, comme nous l'avons dit, des impressions de doigts, des mamelons, de larges lignes obliques descendant jusqu'à la base, ou des sillons parallèles placés irrégulièrement dans des triangles et des quadrilatères. Les assiettes sont également dissemblables. Celles qui recouvrent les urnes d'Avezac ont la forme des cônes tronqués munis d'une anse. Celles que l'on a placées près du mort dans les cimetières de la Marne, ont généralement la panse anguleuse, comme les vases qu'elles accompagnent et le bord est en retrait.

Les armes ne sont pas moins différentes: Les épées des cimetières de la Marne sont plus longues; elles se terminent postérieurement par une soie qui pénétrait dans un manche de bois; le fourreau n'était pas en métal. Celles d'Avezac ont une poignée en fer, courte et d'une forme particulière: la poignée à antennes; le fourreau était de cuivre et de fer. La lance de nos tumulus était une véritable épée emmanchée; celle des cimetières de la Marne était un grand javelot au bout d'un long manche (1).

Les torquès d'Avezac sont généralement beaucoup plus lourds et plus compliqués que ceux des Rémois; ils ne se ferment jamais par une agrafe. La longueur de l'axe des fibules donne à ces bijoux un caractère spécial.

Les tertres funéraires d'Avezac ne renferment aucune urne gallo-romaine. Ils avaient donc cessé d'être des lieux de sépulture lors de la conquête de l'Aquitaine par les Romains. Les objets que les tertres alignés nous ont livrés sont différents de ceux des cimetières de la Marne. On peut en conclure qu'ils ne datent pas de la même époque que ces cimetières. Les tumulus d'Avezac qui ne font partie d'aucun alignement renfermaient des épées à fourreaux de cuir ou de bois garnis de tôle sur les côtés. Or, l'épée à fourreau de bois est caractéristique des cimetières rémois. Les tumulus alignés, plus anciens que les autres, sont évidemment antérieurs à l'époque marnienne. La petitesse des poignées d'épée est remarquable. Les cromlechs internes, le menhir, l'usage même d'inhumer la cendre des morts dans des amas de terre, prouvent la haute antiquité de ces monuments et les rapprochent, par ces caractères, de ceux des âges du bronze et de la pierre polie. Nous pouvons donc les considérer comme contemporains de l'invasion des premières hordés

(1) Il y a dans la Marne des sépultures sidériques d'époques différentes. Mais presque tous les cimetières de cette région sont caractérisés par les longues épées à soie et à fourreau de bois, et c'est à ceux-là que nous faisons allusion quand nous parlons des cimetières de la Marne. Les sépultures d'époques plus anciennes sont rares en ce pays.

l'Aisne. Matériaux pour servir à l'histoire
243.

du renne. In-8° de 42 pages. Bulletin de
p. 384.

chaîne des Pyrénées. In-8° de 8 pages avec
de Toulouse, année 1873, p. 332.

du renne. In-8° de 18 pages. Bulletin de la
98.

pages avec 3 planches. Association fran-
e, t. III, p. 679.

Institut, t. LXXIX, n° 1, p. 56.

rendus de l'Institut, vol. LXXIX, p. 1277.

otte de Gourdan. In-8° de 18 pages. Bulletin
p. 279.

comparés à ceux des âges antérieurs. In-8° de
ent des sciences, t. IV, p. 919. Congrès

et J. Sacaze. In-8° de 28 pages. Bulletin
I, p. 225.

up, par Piette et Sacaze. In-8° de 14 pages
histoire primitive et naturelle de l'homme,

tes-Pyrénées, par Piette et Sacaze. In-8° de
primitive et naturelle de l'homme, vol. XIV,

ues primitifs. Imprimerie Le Vasseur, à

rès et d'Ossun. In-8° de 19 pages avec
elle de l'homme, série II, t. XII, p. 522.

itués sur les territoires de Pontacq et de Lourdes.
Matériaux pour l'histoire primitive et
577.

d'après les gravures de ce temps. In-8° de
oire primitive et naturelle de l'homme,

le renne vivait encore dans les Pyrénées au
ure in-8° de 14 pages. Matériaux pour
e, III^e série, t. IV, p. 407.

OUVRAGES & OPUSCULES

DE M. PIETTE

Géologie

1855 (18 juin). — *Observations sur les étages inférieurs du terrain jurassique dans les départements des Ardennes et de l'Aisne*. In-8° de 40 pages avec une planche et 6 figures dans le texte. Bulletin de la Société géologique de France, t. XII, p. 1081, II^e série.

1856. — *Notice sur les grès d'Aiglemont et de Rimogne*. In-8° de 20 pages avec une planche. Bulletin de la Société géologique de France, II^e série, t. XIII, p. 188.

1857. — *Note sur le gîte des Clapes (Moselle)*. In-8° de 7 pages avec 2 figures de texte et un tableau. Bulletin de la Société géologique de France, II^e série, t. XIV, p. 510.

1859. — *Les phosphates minéraux des Ardennes*. Imprimerie du Courrier, à Charleville.

1861 (20 mai). — *Note sur les gîtes analogues à celui de Fontaine-Etoupefour, rencontrés au sud du plateau paléozoïque de l'Ardenne, et observations sur l'âge des minerais de fer qui couvrent le bord méridional de ce plateau*. In-8° de 7 pages avec 2 figures dans le texte. Bulletin de la Société géologique de France, II^e série, t. XVIII, p. 572.

1862. — *Le lias inférieur de la Meurthe, de la Moselle, du Grand-Duché de Luxembourg, de la Belgique, de la Meuse et des Ardennes*, par Terquem et Piette. In-8° de 75 pages avec 2 planches. Bulletin de la Société géologique de France, t. XIX, II^e série, p. 322.

1862. — *Note sur la partie inférieure du terrain crétacé dans l'Aisne et la région occidentale des Ardennes*. In-8° de 4 pages avec 2 figures dans le texte. Bulletin de la Société géologique de France, II^e série, t. XIX, p. 946.

1870 (2 mai). — *Réponse à la note de M. Meugy, intitulée : SUR LE LIAS*. In-8° de 14 pages avec 2 figures dans le texte. Bulletin de la Société géologique de France, t. XXVII, II^e série, p. 602.

1874 (15 juin). — *Notice sur le glacier quaternaire de la Garonne et sur l'âge du renne dans les grottes de Gourdan et de Lorthet*. In-8° de 23 pages. Bulletin de la Société géologique de France, III^e série, t. II, p. 245 et 498.

1876 (11 décembre). — *La hauteur du glacier quaternaire de la Pique à Bagnères-de-Luchon*. Comptes rendus de l'Institut, t. LXXXIII, p. 1187.

1894 (13 août) — *Le gisement de Saint-Michel-en-Thiérache*. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Caen, t. I, p. 154.

Paléontologie

1855 (19 novembre). — *Note sur les coquilles ailées trouvées dans la grande oolithe des Ardennes, de l'Aisne et de la Moselle*. In-8° de 15 pages avec 4 planches. Bulletin de la Société géologique de France, t. XIII, p. 85, série II.

1856 (5 mai). — *Note sur les coquilles voisines des Purpurines trouvées dans la grande oolithe des Ardennes et de l'Aisne*. In-8° de 12 pages avec 3 planches. Bulletin de la Société géologique de France, t. XIII, p. 587, II^e série.

1857 (20 avril). — *Description des Cerithium enfouis dans les dépôts bathoniens de l'Aisne et des Ardennes*. In-8° de 19 pages avec 4 planches. Bulletin de la Société géologique de France, t. XIV, p. 544, II^e série.

1860. — *Note sur un genre nouveau de Gastéropodes (le genre Exelissa)*. In-8° de 2 pages. Bulletin de la Société géologique de France, série II^e, t. XVIII, p. 14.

1863. — *Le lias inférieur dans l'est de la France, le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique*, par Terquem et Piette. Un volume in-4° de 175 pages avec 18 planches. Mémoires de la Société géologique de France, série II, t. VIII.

1864-1876. — *Paléontologie française*. (I^{re} série. Terrain jurassique, Gastéropodes, I^{re} série, t. III). In-8° de 535 pages et 92 planches. G. Masson, libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 120.

1874 (21 août). — *Sur plusieurs genres nouveaux ou peu connus de gastéropodes*. In-8° de 7 pages avec une planche. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Lille, t. III, p. 361.

1876 (janvier). — *Note sur les coquilles ailées des mers jurassiques*. Imprimerie du *Courrier de l'Aisne*, à Laon.

Archéologie et Ethnologie Préhistoriques

1869 (2 juin, 28 août, 7 septembre). — *Lettres à M. de Ferry sur les sépultures de Chassemy*, Brochure In-8°. Imprimerie du *Courrier de l'Aisne*, à Laon.

1870 (13 février). — *Urnes gallo-romaines dans la nécropole de Chassemy*. *Courrier de l'Aisne*, à Laon.

1870. — *Découverte d'un char gaulois dans le cimetière de Chassemy*. *Courrier de l'Aisne*, à Laon.

1870 (avril). — *Sépulture polyandrique de l'hôpital, près Rumigny (Ardennes)*, par Piette et de Ferry. In-8° de 8 pages avec une planche. Matériaux pour servir à l'histoire naturelle et primitive de l'homme.

1871 (31 juillet). — *Une grotte de l'âge du renne, près Montrejeau (Haute-Garonne)*. Comptes rendus de l'Institut, t. LXXIII, p. 350.

1872 (mars). — *Les troglodytes dans le département de l'Aisne*. In-8° de 5 pages. Matériaux pour servir à l'histoire primitive et naturelle de l'homme, II^e série, t. III, p. 124.

1872 (mai). — *Notes sur les creutes du département de l'Aisne*. Matériaux pour servir à l'histoire naturelle et primitive de l'homme, II^e série, t. III, p. 243.

1873 (18 avril). — *La grotte de Gourdan pendant l'âge du renne*. In-8^o de 42 pages. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, II^e série, t. VIII, p. 384.

1873. — *Recherches de vestiges préhistoriques dans la chaîne des Pyrénées*. In-8^o de 8 pages avec 2 planches. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, année 1873, p. 332.

1874 (16 avril). — *La grotte de Lortbet pendant l'âge du renne*. In-8^o de 18 pages. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, II^e série, t. II, p. 498.

1874 (21 août). — *Histoire de la cuiller*. In-8^o de 6 pages avec 3 planches. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Lille, t. III, p. 679.

1874. — *Une flûte néolithique*. Comptes-rendus de l'Institut, t. LXXIX, n^o 1, p. 56.

1874. — *La flûte composée à l'âge du renne*. Comptes-rendus de l'Institut, vol. LXXIX, p. 1277.

1875 (15 avril). — *Sur de nouvelles fouilles dans la grotte de Gourdan*. In-8^o de 18 pages. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, II^e série, t. X, p. 279.

1875 (26 août). — *Les vestiges de la période néolithique comparés à ceux des âges antérieurs*. In-8^o de 23 pages avec 4 planches. Association pour l'avancement des sciences, t. IV, p. 919. Congrès de Nantes.

1877 (5 avril). — *La montagne d'Espiaup*, par Piette et J. Sacaze. In-8^o de 28 pages. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, II^e série, t. XII, p. 225.

1878 (juin). — *Les monuments de la montagne d'Espiaup*, par Piette et Sacaze. In-8^o de 14 pages avec 4 figures dans le texte. Matériaux pour servir à l'histoire primitive et naturelle de l'homme, série II, t. IX, p. 246.

1879 (décembre). — *Les tumulus d'Avezac-Prat, Hautes-Pyrénées*, par Piette et Sacaze. In-8^o de 19 pages avec 5 planches. Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme, vol. XIV, série II, t. X, p. 499.

1880 (janvier). — *Nomenclature des temps anthropiques primitifs*. Imprimerie Le Vasseur, à Laon.

1881 (décembre). — *Notes sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*. In-8^o de 19 pages avec 5 planches. Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme, série II, t. XII, p. 522.

1884 (décembre). — *Exploration de quelques tumulus situés sur les territoires de Pontacq et de Lourdes*. In-8 de 18 pages avec 11 figures de texte et 4 planches. Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme, série III, t. I, XVIII^e année, p. 577.

1887 (septembre). — *Équidés de la période quaternaire d'après les gravures de ce temps*. In-8^o de 8 pages avec 10 figures de texte. Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme, III^e série, t. IV, p. 359.

1887 (octobre). — *De l'erreur de Buffon qui a pensé que le renne vivait encore dans les Pyrénées au XIV^e siècle et des causes qui l'ont amené à la commettre*. Brochure in-8^o de 14 pages. Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme. XXI^e année, III^e série, t. IV, p. 407.

1887 (décembre). — *Le Kertag quaternaire*. In-8° de 8 pages. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, III^e série, t. X, p. 736.

1888 (janvier). — *Façon de faire le fil avec des tendons de renne en Laponie*. Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme. XXII^e volume, III^e série, t. V, p. 46.

1889 (25 février.) — *Un groupe d'assises représentant l'époque de transition entre les temps quaternaires et les temps modernes*. Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences, t. CVIII, p. 422.

1889 (mars). — *Les subdivisions de l'époque magdalénienne et de l'époque néolithique*. Brochure in-8° de 25 pages. Imprimerie de Burdin, à Angers.

1889 (mars). — *Nomenclature de l'ère anthropique primitive*. Brochure in-8° de 12 pages. Imprimerie Burdin, à Angers

1891. — *Notions nouvelles sur l'âge du renne*. Brochure in-8° de 25 pages avec 12 figures de texte, annexée à un ouvrage de M. Alexandre Bertrand : LA GAULE AVANT LES GAULOIS.

1892 (20 septembre 1892). — *Phases successives de la civilisation pendant l'âge du renne, dans le midi de la France et notamment sur la rive gauche de l'Arise (Grotte du Mas-d'Azil)*. In-8° de 6 pages. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Pau, XXI^e session, p. 649.

1892. — *Compte-rendu de l'excursion faite aux abris de Brassempouy pendant le Congrès de Pau*. Brochure de 13 pages. Bulletin de la Société de Borda

1893. — *La station préhistorique de Brassempouy*. Brochure de 12 pages. Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Angers. Imprimerie de Dolbeau.

1894 (mars). — *L'époque éburnéenne et les races humaines de la période glyptique*. Brochure de 27 pages. Imprimerie de Poëtte, à Saint-Quentin.

1894 (avril). — *Note pour servir à l'histoire de l'art primitif*. In-8° de 18 pages avec 19 figures dans le texte. *L'Anthropologie*, t. V, fascicule 2, p. 129.

1894. — *Une station sulistrienne à Gourdan*. In-8° de 8 pages. Bulletin de la Société de Borda.

1894 (10 août). — *Nouvelles fouilles à Brassempouy*. Association française pour l'avancement des sciences. 23^e session. Congrès de Caen, p. 675. In-8° de 7 pages avec 6 figures dans le texte.

1895 (juin). — *Études d'ethnographie préhistorique. Répartition stratigraphique des harpons dans les grottes des Pyrénées*. In-8° de 21 pages avec 22 figures dans le texte. *L'Anthropologie*, t. VI, n° 3, p. 276.

1895 (18 avril). — *Hiatus et lacune. — Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas-d'Azil*. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, t. VI, série IV, p. 235. Séance du 18 avril 1895. In-8° de 44 pages.

1895 (7 novembre). — *Fouilles faites à Brassempouy en 1895*. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, t. VII, série IV, p. 659. Séance du 7 novembre 1895. In-8° de 5 pages.

1896 (février). — *Études d'ethnographie préhistorique, II. Les plantes cultivées de la période de transition au Mas-d'Azil*. *L'Anthropologie*, t. VII, n° 1, p. 1. In-8° de 18 pages avec 76 figures dans le texte.

1896 (juin). — *Études d'ethnographie préhistorique, III. Les galets colorés du Mas-d'Azil*. *L'Anthropologie*, t. VII, n° 3, p. 385. In-8° de 42 pages avec 107 figures de texte et album in-4° contenant 25 planches en chromo-lithographie et leur explication.

1897 (avril). — *Études d'ethnographie préhistorique*, IV, *Fouilles à Brasempouy en 1896*, par Ed. Piette et J. de La Porterie. *L'Anthropologie*, t. VIII, n° 2, p. 165, avril 1897. In-8° de 9 pages avec 6 figures dans le texte et une planche.

1897 (17 juin). — *Origine de nos alphabets*. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, t. VIII, série IV, p. 284. Séance du 17 juin 1897. In-8° de 4 pages.

1898 (octobre). — *Études d'ethnographie préhistorique*, V. *Fouilles à Brasempouy en 1897*, par Ed. Piette et J. de La Porterie. *L'Anthropologie*, t. IX, n° 5, p. 531, octobre 1898. In-8° de 25 pages avec 37 figures dans le texte.

Anthropologie

1876 (18 mai). — *Les vestiges de la civilisation gauloise à l'exposition de Reims*. In-8° de 9 pages. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, série II, t. XI, p. 263.

1888 (28 mai). — *Sur un buste de femme taillé dans la racine d'une dent incisive d'équidé, trouvé dans la grotte magdalénienne du Mas-d'Azil*. Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences t. CVI, p. 1553.

1894 (5 avril). — *Races humaines de la période glyptique*. In-8° de 14 pages avec 2 figures dans le texte. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, IV^e série, t. V, p. 382.

1894 (9 avril). — *Race glyptique*. Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, t. CXVIII, p. 825.

1894 (16 juillet). — *Sur des ivoires sculptés provenant de la station quaternaire de Brasempouy (Landes)*, par Piette et de La Porterie. Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, t. CXIX, p. 249.

1894 (6 décembre). — *Les fouilles de Brasempouy en 1894*, par Piette et de La Porterie. Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris. In-8° de 16 pages avec 13 figures dans le texte, t. V, IV^e série, p. 623.

1894 (26 novembre). — *Sur de nouvelles figurines d'ivoire provenant de la station de Brasempouy*. Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, t. CXIX, p. 927.

1895 (avril). — *La station de Brasempouy et les races humaines de la période glyptique*. In-8° de 23 pages avec 18 figures dans le texte et 7 planches en phototypie. *L'Anthropologie*, t. VI, n° 2, p. 130.

Épigraphie

1881 (janvier). — *Note pour servir à l'épigraphie d'Élusa*. In-8° de 17 pages. Bulletin de la Société des antiquaires de France, année 1881, p. 81.

1881 (janvier). — *Note sur l'épigraphie d'Élusa*. In-8° de 13 pages. Imprimerie Abadie, à Saint-Gaudens.

1881 (avril). — *Lettre à M. A. Lavergne sur les fouilles d'Élusa*. *Revue de Gascogne*, t. XXII, p. 151.

1881 (20 juillet). — *Seconde note pour servir à l'épigraphie d'Elusa*. In-8° de 5 pages. Bulletin de la Société des antiquaires de France, année 1881, p. 229.

1881 (août). — *Note sur plusieurs inscriptions récemment découvertes dans les ruines d'Elusa*. In-8° de 4 pages. Imprimerie Cazeaux, à Cauterets.

Littérature

1848. — *Situation*. Brochure politique. Imprimerie du *Courrier des Ardennes*, à Charleville.

1856. — *De la vaine pâture*. Brochure in-8°. Imprimerie du *Courrier des Ardennes*, à Charleville.

1858. — *Éducation du peuple*. Volume in-12. Adolphe Delahaye, éditeur à Paris, rue Voltaire, 4-6.

1858 — *Note sur l'intelligence des animaux*. Brochure in-12. Adolphe Delahaye, éditeur à Paris, rue Voltaire, 4-6.

1873 (août), — *Les lignes défensives de la France*. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Lyon, t. II, p. 178.

1874 (août). — *Seconde note sur les lignes défensives de la France*. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Lille, t. III, p. 189.

1877 (28 juillet). — *Discours prononcé sur la tombe de J. Babled*. Imprimerie H. Jacob, à Laon.

1889 (février). — *Indissolubilité du mariage et divorce*. Imprimerie Martin Guéret, à Segré.



SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE CHARLES POETTE, RUE CROIX-BELLE-PORTE, 21



Pilley, Lith.

Les Buisson, S' Quentin

SÉPULTURES D'INCINÉRÉS (1/2 G^e)



Pilley Lith

Lith Brunier, S. Quentin

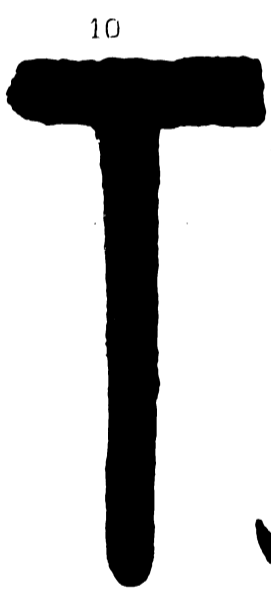
ARMES



5



6



10



10 a



12

Lith. Bourcier, St. Quentin

HES



Pilley-Lis

Lith. Baudier, St-Quentin

ÉPÉE - COUTEAUX. ATTACHES



Pilley-Lite

Lith. Bourcier, St-Quentin

FOURREAUX MANCHES de POIGNARD ATTACHES



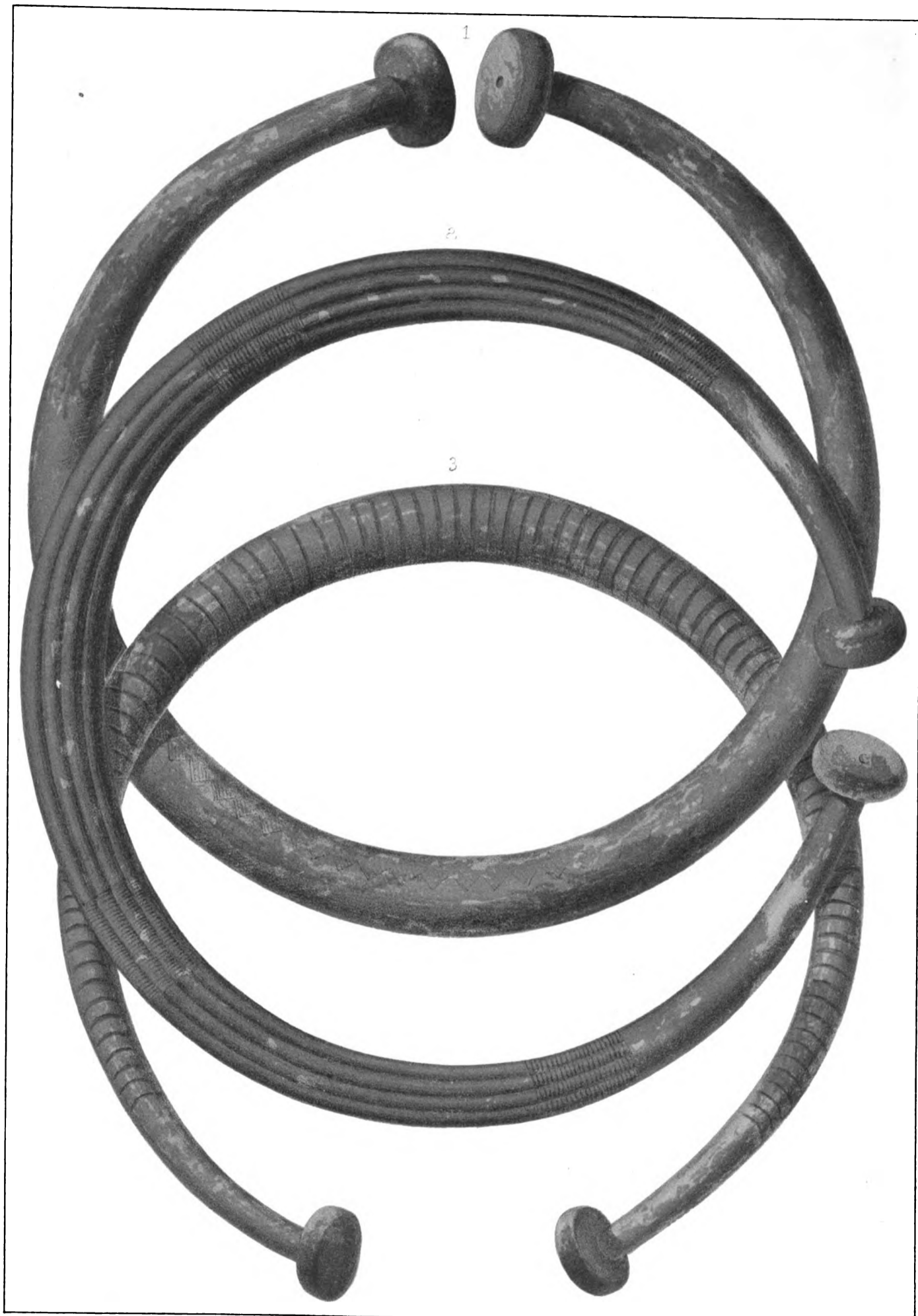
TORQUES en FER & ATTACHES

P. Vig. Lith.

Lith. Boubier, S. Quentin.



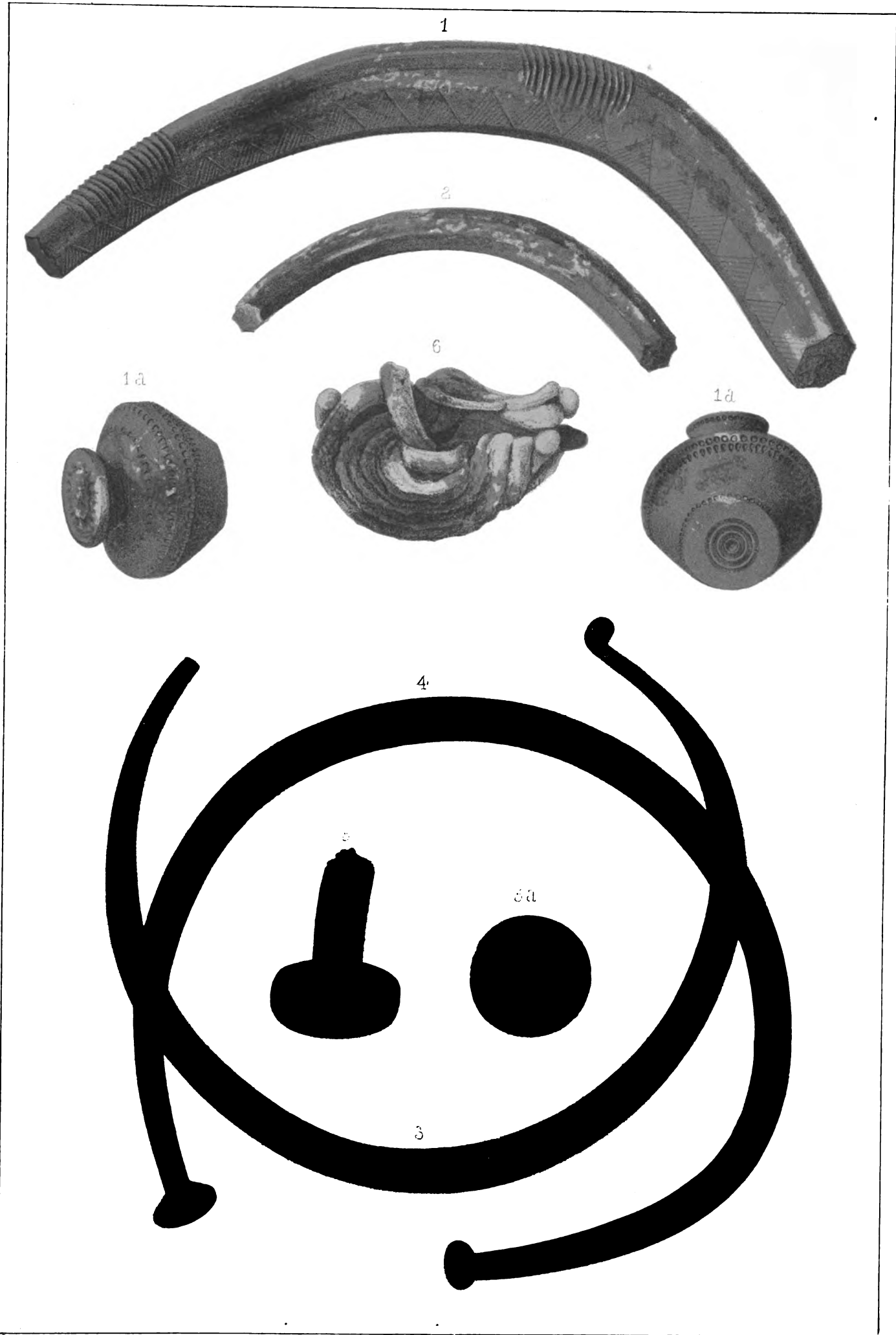
TORQUES - DIADÈME & FRAGMENTS.



Félix Lelièvre

Émile Bourdier, St-Gaudens

TORQUES



Pilley. Lith

Lith Bourcier. S' Quentin

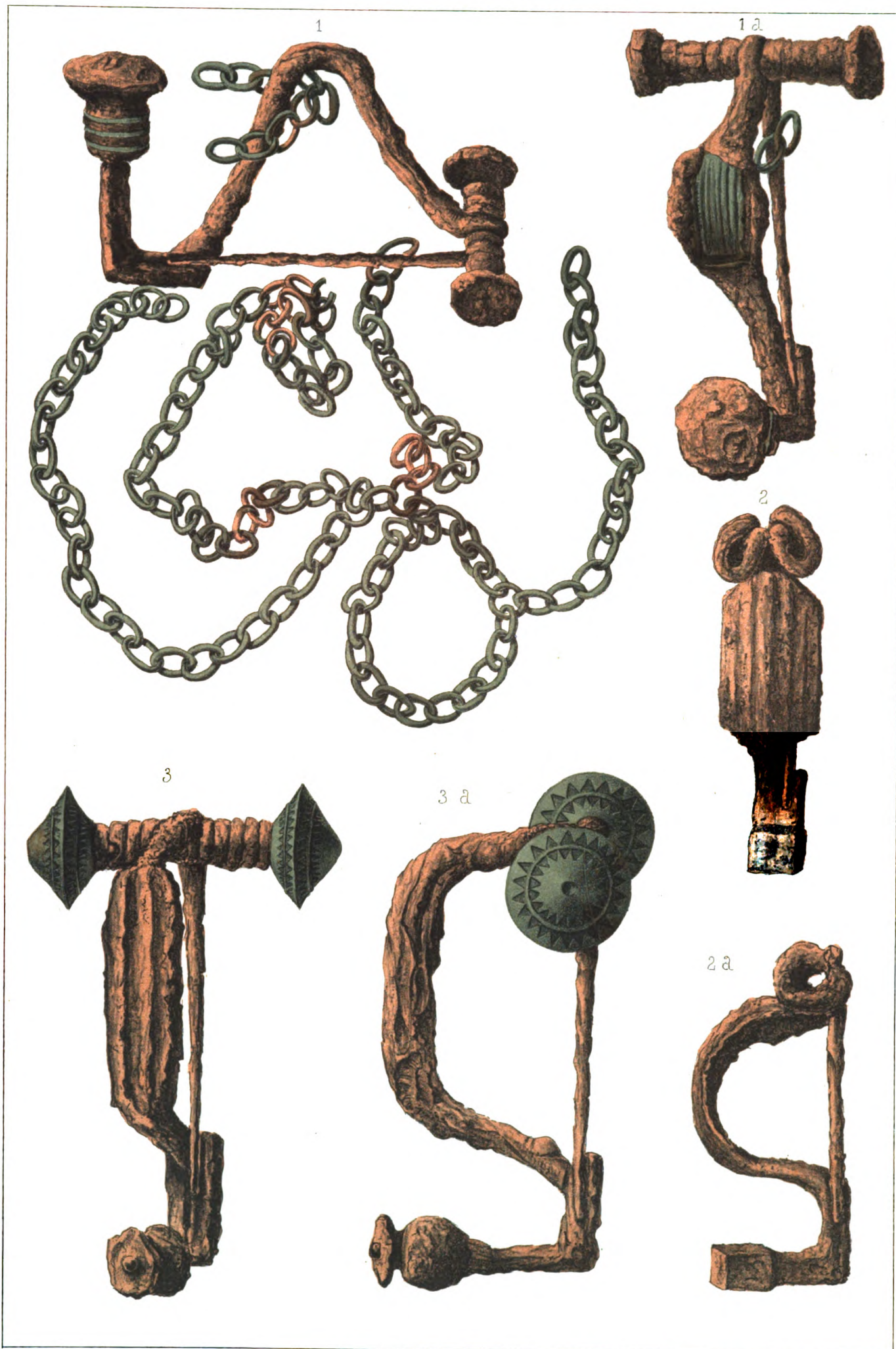
TORQUES & ARMILLES fondues



Lith. Bourlier, St. Quentin

Filley, Lith.

FIBULES



Pilley, Lith

Lith Bourcier, S' Quentin

FIBULES



FIBULES

Iron Bourbier. St. Quentin



Pilley Lith

Lith. Bourdier. St-Quentin

ARMILLE-BOUTON-FIBULES



Pilley Lith

Lith Bourcier, S'Quantin

FIBULES & AMULETTES



Filloy Lith.

Lith. Bourcier & Quentin.

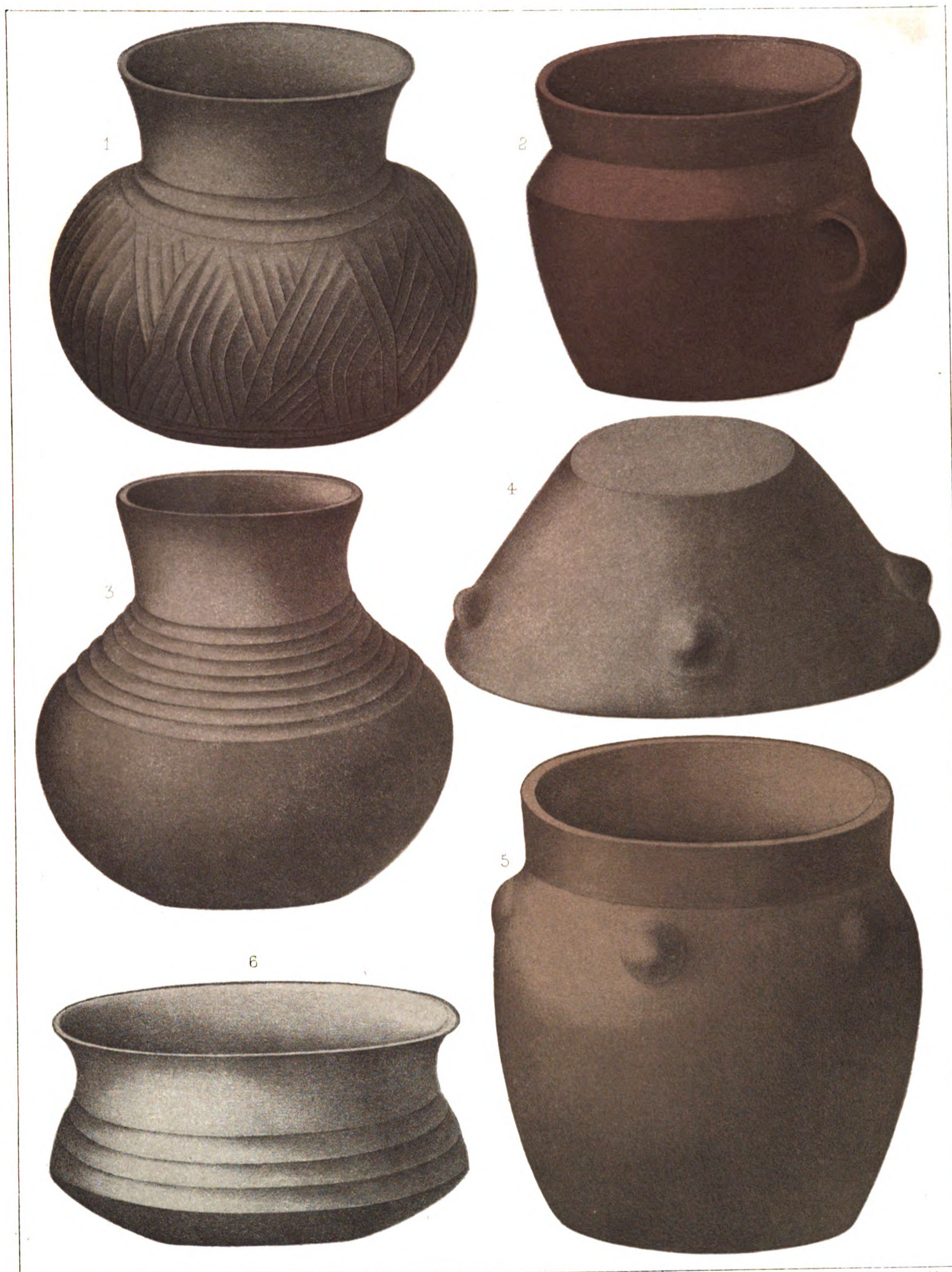
1. Urne et son couvercle 2 3. Urnes d'adultes 4 a7. Urnes d'enfants.



Billey Lith.

Pl. E. Mus. N. Ant.

UNIVERSITY OF CHICAGO



Pilley Lith.

Lith. Bourcier et Quentin.

1350. Urnes cineraires - 4 Couverts d'urne 1/2 G^e N.



Pilloy. Lith.

Recherches sur l'Égypte

URNES CINÉRAIRES ET COUVERCLES ½ G^r. N.



URNES CINÉRAIRES ET COUVERCLES 1/2 GF



Pellroy. Lith.

Bouchier Imp. St Quentin

URNES CINÉRAIRES ½ G^r



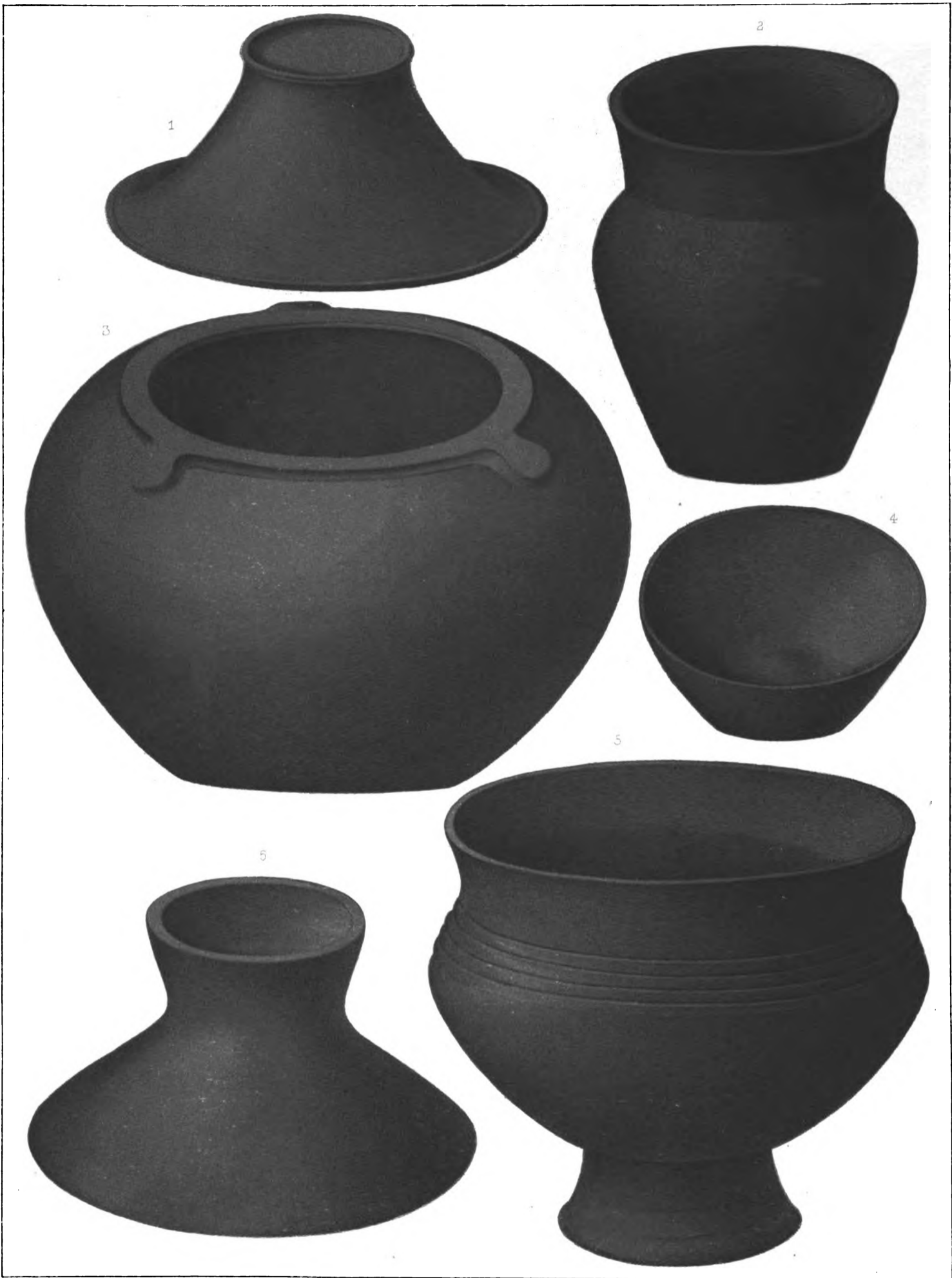
207-208

Fourier imp. 1/2, 1871.

URNES ET COUVERCLES



URNES ½ C.F.N.



URNES ET COUVERCLES 1/2 GEN



URNES ET COUVERCLES

Archives des sciences et belles-lettres



URNES ET COUVERCLE 1/3 GEN.



Pilley, Lith.

Fouquier, Imp. St. Germain

URNES ET COUVERCLE 1/3 GÉN.



EROLE 1/3 C.F.N.

Reproduced by permission



Planch. 244

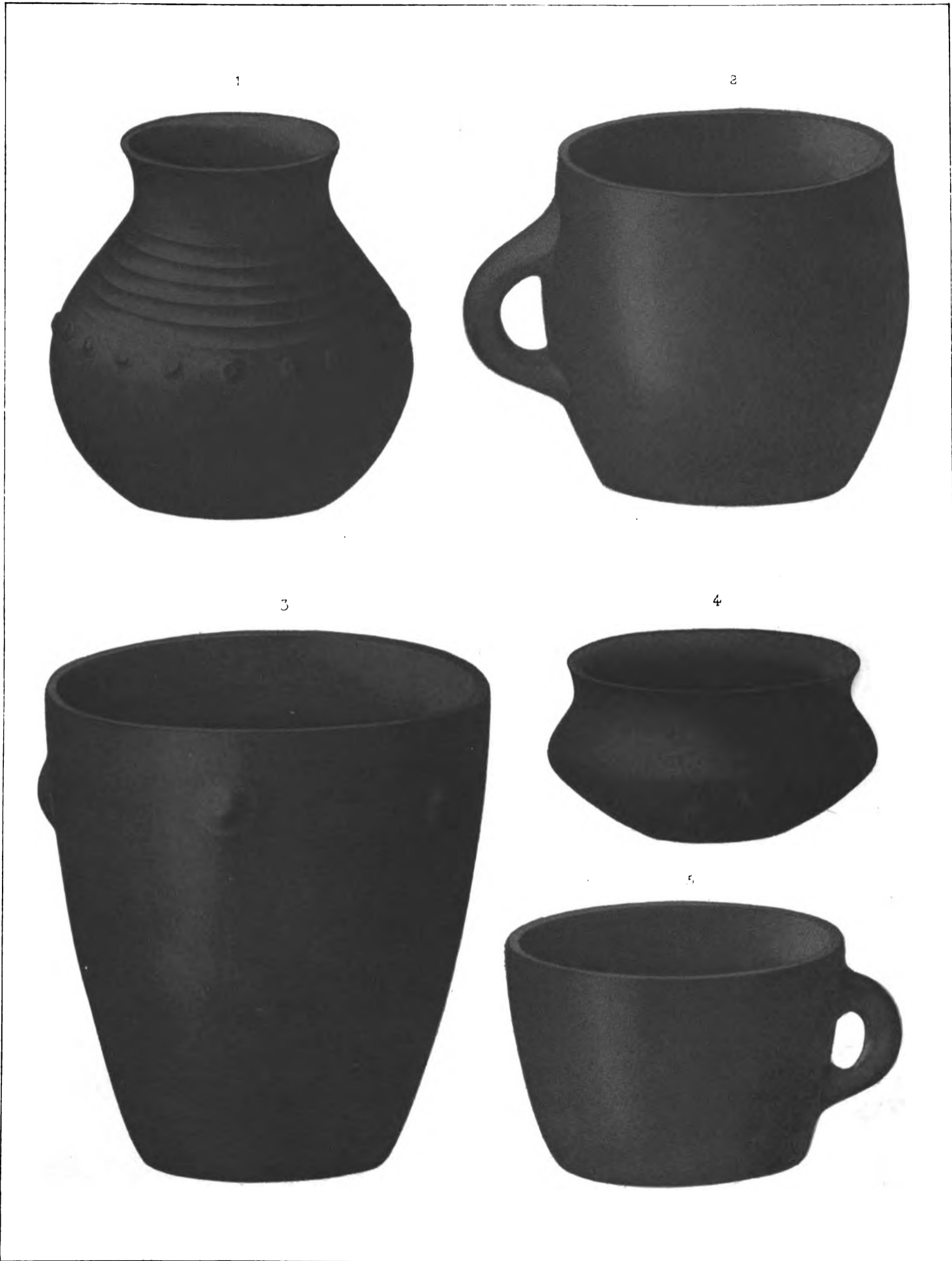
Planch. 245

URNES ET COUVERCLES 43 GIN



URNES ET COUVERCLES 3/4 GEN.

Encre Imp. G. Goussier



VERRES ALIENS

TECA DE CATALUNYA



1001926067

BIBLIOTECA CENTRAL

A.57.161
-47-

Yule

INSTITUT
D'ESTUDIS CATA

BIBLIOTECA DE CATA

Núm. *422*

Armari

Prestatge

